Je signale, monsieur l'Orateur, que les questions posées par moi-même et d'autres Règlement de la Chambre ne prescrit pas à députés, notamment par le député de Carleton la présidence d'accepter des questions d'ordre (M. Bell), ont obtenu des réponses du même genre et c'est la seule façon dont les députés peuvent obtenir les renseignements qui les concernent. Ces questions ne sont pas adressées à un ministre en particulier, mais le secrétaire d'État (M11e LaMarsh) y répond au nom du gouvernement.

Les commissions à la représentation, ayant été créées par la Chambre, relèvent de celle-ci. Les députés n'ont pas d'autre moyen de communiquer avec les commissions à la représentation que par l'intermédiaire du secrétaire d'État. Je signale à Votre Honneur et à tous les députés que ni le commissaire à la représentation ni aucune des commissions ne sauraient se soustraire à l'obligation de répondre aux demandes de renseignements légitimes des membres de la Chambre. Ce ne sont pas des satellites lancés sans retour. Je signalerais de plus que, puisque les députés vont s'engager dans un débat particulier sur le remaniement de la carte électorale, c'est faire affront à la Chambre que de refuser les renseignements légitimes que demandent les députés dont les questions sont posées de la seule façon possible, c'est-à-dire en les inscrivant au Feuilleton à l'intention du secrétaire d'État.

Je comprends que les commissions ne relèvent pas du gouvernement. Nous le savons, mais les députés ministériels sont dans la même situation que nous, qu'ils soient ou non membres du cabinet. Je dirais donc que la question touche les privilèges des députés et je crois que Votre Honneur devrait prendre la chose en délibéré et, s'il le faut, que Votre Honneur, dont le prédécesseur a participé à la nomination des commissions, voit à les forcer de répondre.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'aurai l'occasion de prendre ces propositions en délibéré comme le propose l'honorable député d'Edmonton-Ouest.

## QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, revenant tout juste d'une conférence où le grand cardiologue qu'est le D' David a conseillé aux députés de pratiquer la sérénité, je voudrais poser un problème philosophique au ministre de l'Agriculture. concilie la politique de ses fonctionnaires avec à l'usage du tabac?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le philosophique.

## LES SPORTS

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER ET LE REFUS DE LA CANDIDATURE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. A-t-il reçu des protestations précises ou est-il au courant de l'opposition générale soulevée par son programme peu sage et peu raisonnable touchant les parcs, qui aurait contribué à l'échec du Canada où n'auront pas lieu les jeux olympiques d'hiver de 1972.

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, je déclare dès l'abord que mon ministère et moi-même regrettons beaucoup que notre deuxième demande ait été rejetée pour les Jeux d'hiver. Nous avions fait tout notre possible afin de convaincre ceux qui s'inquiétaient de l'état du parc national que. à notre avis les Jeux n'auraient entraîné aucun dommage permanent et très peu de dommages temporaires. De plus nous avons reçu l'accord de nos représentants qui ont fait de leur mieux afin d'organiser les jeux au Canada, car nous avions fait de notre mieux. Je désire assurer la Chambre que cet échec n'aura aucune conséquence sur la mise en valeur de Banff, lieu de premier choix pour les sports d'hiver. Des sommes considérables y sont déjà investies et il y en aura encore

M. Thompson: Question supplémentaire, le ministre ne serait-il pas d'accord que ses politiques de parcs nationaux ont permis à ceux qui s'intéressent à la conservation d'influencer le Conseil des Jeux olympiques?

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. Cette question est litigieuse et la présidence ne peut l'accepter.

## LE NATIONAL-CANADIEN

LES RECOMMANDATIONS AU SUJET DES PARCOURS DIRECTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. A. Bell (Carleton): Monsieur Voudrait-il dire à la Chambre comment il l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail. Eu égard à la façon dont celle du ministère de la Santé nationale et du il a parlé du rapport Freedman à Winnipeg Bien-être social relativement à la culture et hier, est-il maintenant en mesure de répondre à ma question de mardi dernier où je lui